



**SERVICE DE POLICE D'OTTAWA
OTTAWA POLICE SERVICE**

*La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe
Working together for a safer community*

La prévention du crime pour les parents et tuteurs



La sécurité à Ottawa

Nombreux sont ceux qui considèrent Ottawa comme l'une des villes les plus sécuritaires au monde. Mais il ne faut pas pour autant que les parents et tuteurs se bercent d'illusions. Tout le monde sait qu'aucune ville n'est entièrement sécuritaire, surtout pour les enfants. Le Service de police d'Ottawa sera toujours là pour lutter contre la criminalité, mais il a besoin de votre participation active pour la prévenir. Il ne peut y arriver seul : informez-vous, retrousses vos manches et intégrez la prévention du crime à votre quotidien. Ensemble, nous pouvons continuer à faire d'Ottawa une ville où il fait bon vivre... en sécurité.

Votre enfant saurait-il quoi faire...

- s'il se perdait dans un centre commercial?
- si un étranger à l'air aimable lui offrait de le reconduire chez lui?
- s'il était victime d'intimidation à l'école?
- si la gardienne, un voisin ou un parent lui demandait de jouer à un jeu secret?
- si un ami le mettait au défi de prendre un verre ou de fumer un joint?
- s'il trouvait de l'information offensante dans Internet?

Ces questions ne représentent que quelques-unes des préoccupations des parents et tuteurs d'Ottawa. Bien qu'il soit difficile d'enseigner aux enfants à doser prudence et confiance, ils doivent connaître les consignes qui peuvent les aider à se protéger.

L'information présentée ici constitue un bon moyen d'aborder le sujet avec votre enfant et de l'aider à acquérir l'assurance dont il aura besoin en cas d'urgence. Pour en savoir davantage sur la façon de vous y prendre, communiquez avec le centre de police communautaire de votre secteur ou consultez le site Web du Service de police d'Ottawa <www.ottawapolice.ca>.

Commencez par le commencement

- Enseignez à votre enfant ses nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone et indicatif régional. Assurez-vous qu'il ait toujours sur lui une pièce d'identité (dans une poche ou à un autre endroit à l'abri des regards).
- Expliquez-lui où vous joindre en cas d'urgence, et dites lui quand composer le 911 pour avertir les services d'urgence (police, pompiers ou ambulance).



- Choisissez un mot de passe secret et dites à votre enfant de ne jamais suivre un étranger, peu importe l'endroit, sans qu'il lui donne d'abord le mot de passe. Ainsi, aucune personne non autorisée ne pourra partir avec votre enfant.
- Dites à votre enfant de demander l'aide d'un commis, d'un gardien de sécurité ou d'un agent de police s'il s'égaré dans un centre commercial ou ailleurs.
- Prêchez par l'exemple : verrouillez toujours les portes et les fenêtres, et vérifiez avant d'ouvrir l'identité de quiconque se présente à votre porte.
- Soyez attentif aux craintes de votre enfant et au malaise que lui inspirent des personnes, expériences ou endroits précis. Incitez-le à faire confiance à ses instincts.

L'école et le jeu

- Encouragez votre enfant à se rendre à l'école avec des amis et à ne pas jouer seul dans la cour de récréation. Faites en sorte qu'il emprunte le trajet le plus sécuritaire et qu'il sache à qui s'adresser s'il a besoin d'aide.
- Enseignez à votre enfant à résoudre les conflits avec des mots plutôt que des coups de poing, et à éviter les disputes. Rappelez-lui que la provocation et la raillerie peuvent blesser ses amis et lui valoir des ennemis.
- Dites à votre enfant de se tenir loin des étrangers, et plus particulièrement de ceux qui rôdent près des écoles, des terrains de jeux et des toilettes publiques.
- Vérifiez toujours la réputation des gardiens, des puériculteurs et des autres étrangers appelés à s'occuper de votre enfant. Discutez avec eux de vos attentes concernant la sécurité de votre enfant et la prévention du crime.
- Enseignez à votre enfant que personne, pas même un enseignant, un instructeur ou un parent proche, n'a le droit de les toucher d'une façon qui les rend mal à l'aise. Dites-lui aussi qu'en pareil cas, il a le droit de dire non, de s'enfuir et de parler de l'incident à un adulte en qui il a confiance.
- Incitez votre enfant à être alerte et à parler à un adulte digne de confiance – vous, un enseignant, un voisin, un agent de police – des choses qu'il a vues et qui lui paraissaient suspectes.

Chez vous

- Enseignez à votre enfant ce qu'il doit faire lorsqu'il est seul à la maison (p. ex., ne laisser entrer personne sans permission, ne jamais dire qu'il est seul) et établissez les règles concernant le

temps passé chez vous ou ailleurs avec des copains sans surveillance parentale.

- Discutez avec votre enfant des problèmes auxquels il pourrait être confronté (p. ex., la consommation de drogues ou d'alcool et le vandalisme) et aidez-le à trouver des moyens de résister aux pressions de ses pairs ou des brutes du quartier.
- Surveillez la nature et la durée des séances de navigation dans Internet de votre enfant. Le meilleur outil qu'il possède pour trier ce qu'il voit est son intelligence. Par conséquent, enseignez-lui à distinguer ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas, et à adopter la bonne attitude à l'égard de l'exploitation, de la pornographie, de la violence excessive, du matériel haineux et de tout autre sujet préoccupant.
- Faites en sorte que votre enfant sache qu'il peut tout vous dire et compter sur votre soutien.
- Dites à votre enfant de ne pas hésiter à vous parler plus d'une fois d'une situation qui le rend mal à l'aise. Les parents ou tuteurs ne comprennent pas toujours du premier coup ce qui arrive à leur enfant.
- Soyez à l'affût des comportements qui pourraient indiquer que votre enfant est victime d'abus : s'il devient cachotier, s'il se retire du monde, s'il a en sa possession de l'argent ou des articles coûteux dont il ne peut expliquer la provenance, s'il refuse d'aller à l'école ou de participer à son activité préférée, s'il est plus angoissé qu'à l'habitude ou s'il fait preuve d'une hostilité inexplicable à l'égard d'une personne ou d'un endroit précis.

Autres conseils et ressources

- Si votre enfant est victime d'un crime, peu importe qu'il s'agisse du vol de sa boîte à goûter ou de violence sexuelle, ne le lui reprochez pas. Écoutez-le, soyez sympathique et signalez l'incident aux autorités compétentes.
- Si votre enfant disparaît :
 1. passez au peigne fin votre domicile et les propriétés avoisinantes;
 2. vérifiez les endroits où il aime jouer;
 3. téléphonez à vos amis et parents;
 4. appelez la police et assurez-vous de pouvoir lui fournir une description détaillée de votre enfant.



- Profitez des programmes de prévention du crime du Service de police d'Ottawa, dont Surveillance de quartier, Empreintes digitales pour les enfants, Inspection de sécurité à domicile et Opération Identification. Donnez un coup de main si vous le pouvez.

Vous trouverez une liste complète des programmes offerts par le Service de police d'Ottawa dans les pages rouges de l'annuaire du téléphone ou dans son site Web <www.ottawapolice.ca>.



**SERVICE DE POLICE D'OTTAWA
OTTAWA POLICE SERVICE**

*La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe
Working together for a safer community*

Le bon appel au bon endroit!

Tous les appels que nous recevons sont importants, mais ils ne sont pas tous urgents. Peu importe l'aide dont vous avez besoin, nous sommes à votre service. Vous n'avez qu'à faire « le bon appel au bon endroit! ».

911

Urgences représentant un danger pour la vie et crimes en cours d'exécution

230-6211

ATS 232-1123

Autres urgences

236-1222

Centres de police communautaire et demandes de renseignements

